

LE RENDEZ-VOUS DES EMPLOYEURS 2020



Vendredi 20 Mars 2020, PARIS

PROGRAMME



1. ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE (10h00 – 12h15) :

- Ouverture par Christian AUGER, Vice-Président délégué à la Formation et l'Emploi
- Présentation des actions emploi Formation de la FFBB
- Présentation et échanges avec l'AFDAS (OPCO du Sport) : critères 2020
- État des lieux de l'emploi sportif : COSMOS

2. DÉJEUNER (12h15 – 13h45)

- Échange entre les différents acteurs de la journée et intervenants autour d'un cocktail déjeunatoire

Comment l'accueil d'un apprenti peut-il favoriser l'emploi au sein d'une association sportive ?

❑ Les objectifs :

- Savoir accomplir les démarches nécessaires pour l'accueil d'un apprenti dans de bonnes conditions selon la réglementation en vigueur
- Concevoir un plan de financement d'un contrat d'apprentissage
- Assurer le suivi de l'apprenti
- Pouvoir bénéficier des avantages offerts par l'apprentissage

❑ Le contenu :

- Connaissance de la législation applicable à l'apprentissage : nouveautés de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Les formations éligibles à l'apprentissage
- Le coût d'un contrat d'apprentissage
- Les avantages de l'apprentissage

❑ Les intervenants :

- Mickaël BOREL, représentant de la ligue Pays de la Loire
- Denis LACROIX, représentant de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes
- Karine GUIBERT, Pôle Formation et Emploi, FFBB

Comment développer les compétences de ses salariés au sein d'une association sportive ?

❑ **Les objectifs :**

- Connaissance des dispositifs permettant la formation et la montée en compétences des salariés d'une association sportive

❑ **Le contenu :**

- Connaissance des dispositifs favorisant la montée en compétences (aide au développement des compétences, à la reconversion professionnelle, au diagnostic RH etc.)

❑ **Les intervenants :**

- L'AFDAS, OPCO de la branche sport
- Patricia TAVARES, chargée de mission Emploi Formation (FFBB)

Comment gérer le temps de travail de ses salariés en tenant compte des spécificités du secteur sportif ?

❑ **Les objectifs :**

- Connaître la législation applicable au temps de travail dans le sport
- Savoir mettre en place un dialogue social efficace entre les différents acteurs sportifs

❑ **Le contenu :**

- Connaissance du cadre légal relatif à la gestion du temps de travail au sein d'une association sportive
- Echanges et débats sur l'actualité sociale

❑ **Les intervenants :**

- Cosmos
- Service RH, FFBB

Quels outils une association sportive peut-elle utiliser pour mutualiser l'emploi ?

❑ **Les objectifs :**

- Connaissance des dispositifs existants permettant de mutualiser l'emploi auprès de plusieurs structures
- Connaissance de la réglementation relative à la mutualisation des emplois

❑ **Le contenu :**

- Présentation des dispositifs permettant la mutualisation des emplois
- Présentation du cadre légal applicable à la mutualisation de l'emploi
- Evolutions et perspectives d'emploi pour les structures : Présentation du modèle Groupement d'Employeur et de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif

❑ **Les intervenants :**

- Ministère des Sports
- Céline JEROME, chargée de mission Emploi (FFBB)

RESTITUTION DES ÉCHANGES ET CLÔTURE (16h00 – 17h00)

- Conclusion des échanges et débats des tables rondes
- Remerciements

Contact évènement : emploi@ffbb.com



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80